

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS GRAND PRIX DE DUATHLON 2022

1^{ère} et 2^{ème} Division

ÉTAPE 2

SAINT AVERTIN (37)

Dimanche 15 Mai 2022

PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE

COMITÉ D'ORGANISATION - REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

COMITÉ D'ORGANISATION

Président de la structure	Grégory COUE
---------------------------	---------------------

Directeurs de course	Emmanuel CHARPENTIER
----------------------	-----------------------------

REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

Représentant du bureau exécutif	Joelle DESMET
---------------------------------	----------------------

Déléguée technique référente	Sandrine CROSNIER
------------------------------	--------------------------

Délégué technique adjoint	Rémi PATRICE
---------------------------	---------------------

Arbitres de course	Courses Femmes Fabienne NIESS Courses Hommes Rémi DUSSAUGE
--------------------	---

Chronométreur	PROLIVESPORT Résultats et Live : https://www.prolivesport.fr/evenement/calendrier/
---------------	---

Animateurs	Olivier BACHET Mathieu BADELIER
------------	--



CLASSEMENT GÉNÉRAL CLUBS D1 APRÈS LA 1ère ÉTAPE

CLUBS D1 HOMMES	Nbre. de Points	Général après la 1ère étape	CLUBS D1 FEMMES	Nbre. de Points
LES TRITONS MELDOIS	21 pts	1	STADE FRANCAIS	21 pts
TEAM NOYON TRIATHLON	19 pts	2	LES TRITONS MELDOIS	19 pts
EVREUX A.C. TRIATHLON	17 pts	3	U.S. PALAISEAU TRIATHLON	17 pts
E.S.M. GONFREVILLE L'ORCHER	15 pts	4	MONTLUCON TRIATHLON	15 pts
METZ TRIATHLON	14 pts	5	PONTIVY TRIATHLON	14 pts
MONTLUCON TRIATHLON	13 pts	6	LYS CALAIS TRIATHLON	13 pts
M.S.A. TRIATHLON	12 pts	7	RENNES TRIATHLON	12 pts
U.S. PALAISEAU TRIATHLON	11 pts	8	CÔTE D'OPALE TRIATHLON CALAIS SAINT-OMER	11 pts
LES GIRONDINS DE BORDEAUX TRIATHLON	10 pts	9	A.S.P.T.T. 36 SPORTS NATURE	10 pts
CAEN TRIATHLON	9 pts	10	A.S.P.T.T. STRASBOURG TRI	9 pts
CÔTE D'OPALE TRIATHLON CALAIS SAINT-OMER	8 pts	11	TRI VAL DE GRAY	8 pts
TRI VELOCE SAINT-SEBASTIEN	7 pts	12	GRAVELINES TRIATHLON	7 pts
PONTIVY TRIATHLON	6 pts	13	EVREUX A.C. TRIATHLON	6 pts
GRAVELINES TRIATHLON	5 pts	14	METZ TRIATHLON	5 pts
RENNES TRIATHLON	4 pts	15	SAINT AVERTIN SPORTS TRIATHLON 37	4 pts
SAINT AVERTIN SPORTS TRIATHLON 37	3 pts	16	LA GRANDE MOTTE TRIATHLON	3 pts
A.S.P.T.T. STRASBOURG TRI	2 pts	17	RED STAR CLUB CHAMPIGNY	2 pts



CLASSEMENT GÉNÉRAL CLUBS D2 APRÈS LA 1ère ÉTAPE

CLUBS D1 HOMMES	Nbre. de Points	Général après la 1ère étape	CLUBS D2 FEMMES	Nbre. de Points
LYS CALAIS TRIATHLON	20 pts	1	MSA TRIATHLON	20 pts
TRI VAL DE GRAY	18 pts	2	H.A.C TRIATHLON	18 pts
MÉTROPOLE GRAND NANCY TRIATHLON	16 pts	3	T.C.G. 79 PARTHENAY	16 pts
TRIATHLON CLUB NANTAIS	14 pts	4	PARIS SPORT CLUB	14 pts
VERSAILLES TRIATHLON	13 pts	5	MÉTROPOLE GRAND NANCY TRIATHLON	13 pts
VALLÉE DE MONTMORENCY TRIATHLON	12 pts	6	SAINTES TRIATHLON	12 pts
BOURG EN BRESSE TRIATHLON	11 pts	7	LE MANS TRIATHLON	11 pts
LE PUY-EN-VELAY TRIATHLON	10 pts	8	CLERMONT TRIATHLON	10 pts
A.L. ECHIROLLES TRIATHLON	9 pts	9	VERSAILLES TRIATHLON	9 pts
A.S.P.T.T. ANGERS	8 pts	10	SALON TRIATHLON	8 pts
STADE FRANCAIS	7 pts	11	TRIATHLON CLUB CHATEAUROUX MÉTROPOLE 36	7 pts
LE MANS TRIATHLON	6 pts	12	BOURG-EN-BRESSE TRIATHLON	0 pts
LOMME NATATION TRIATHLON	5 pts	13	R.M.A. PARIS TRIATHLON	0 pts
CREUSOT TRIATHLON	4 pts	14		
VITTEL TRIATHLON	3 pts	15		
CESSON-SEVIGNE TRIATHLON	2 pts	16		



RAPPEL CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les épreuves nationales sont régies par la réglementation sportive internationale (World Triathlon) amendée par la Fédération Française de Triathlon, ainsi que la réglementation sportive.

Pour les épreuves nationales, la **réglementation des épreuves nationales** prévaut sur la réglementation sportive.

Ces règles ont pour objectifs de :

- Créer un climat de sportivité, d'équité et de fair-play,
- Garantir sécurité et protection,
- Pénaliser les athlètes qui ne respectent pas les règles.

Lien vers la réglementation des épreuves nationales 2022

<https://drive.google.com/file/d/14VFX38ImzPzD3BNmixerUYIuEqtf5ae3/view>



PROGRAMME & HORAIRES

Retrait des dossards D1 et D2	Date	Horaire	Lieu
	Samedi 14 Mai 2022	18:00-20:00	Piscine Municipale - Rue de la Haute Arche - Saint Avertin

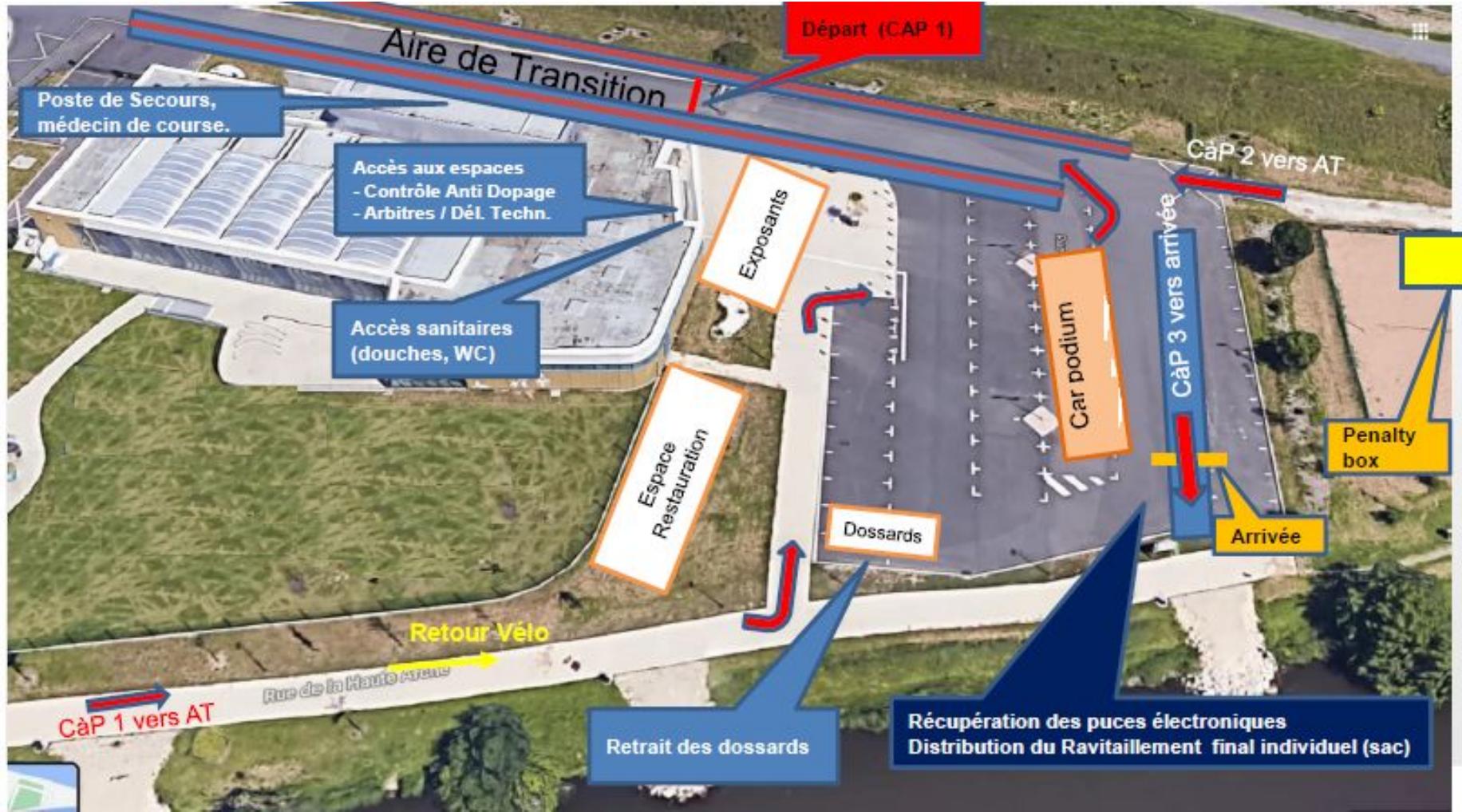
	Aire de transition	Heure limite modification équipe	Ouverture aire de transition	Fermeture aire de transition	Aire d'appel	Départ	Protocole	Distances
Dimanche 15 Avril								
D2 FEMMES	AT 1	07:15	08:15	08:50	08:55	09:00	10:20	Format Multi-enchainement 3,0/10/ 2,0/10/2,0
D2 HOMMES	AT 2	07:15	08:15	08:50	10:15	10:20	11:40	
D1 FEMMES	AT 1	11:15	12:15	12:50	12:55	13:00	14:20	
D1 HOMMES	AT 2	11:15	12:15	12:50	14:25	14:30	15:45	



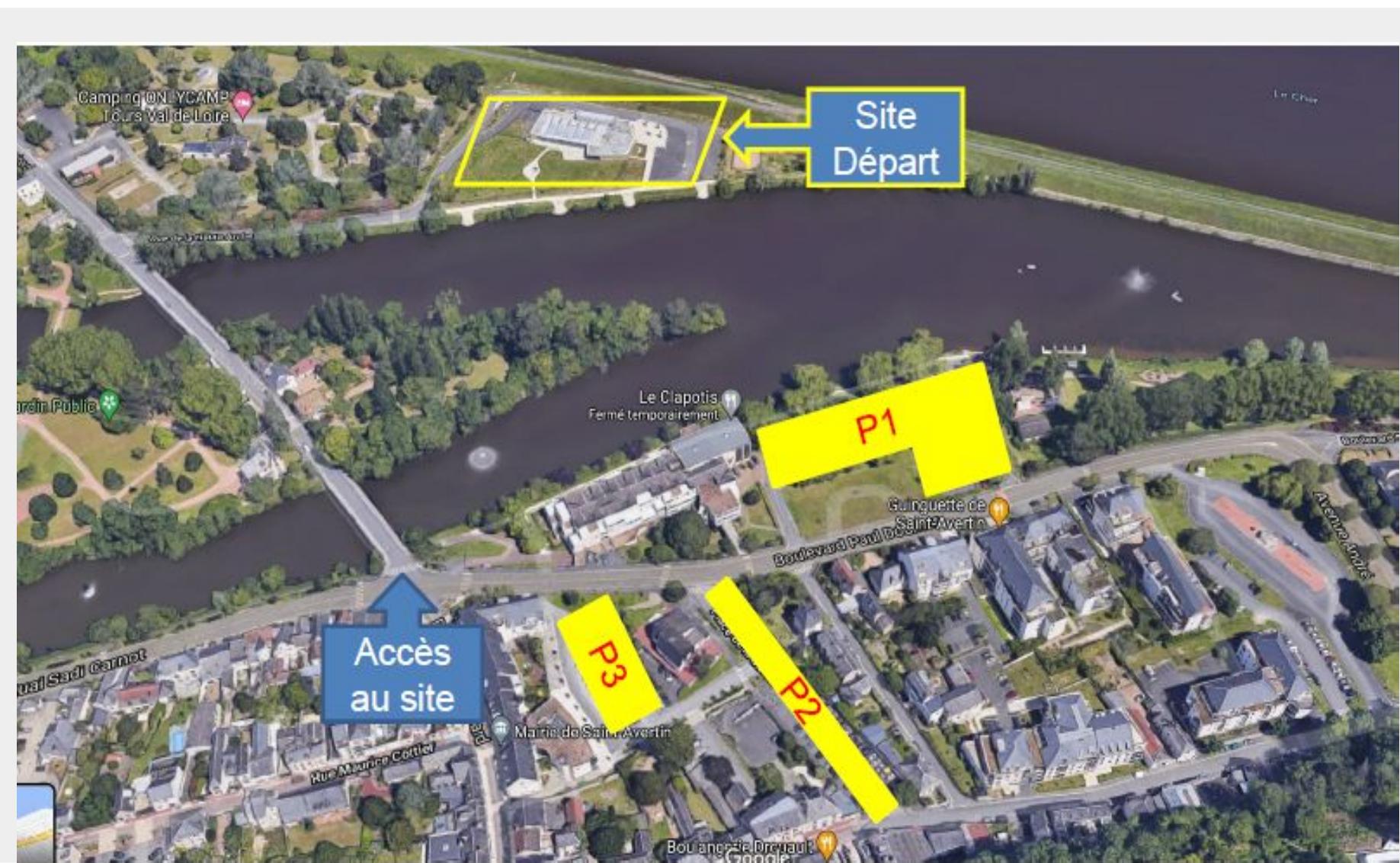
IMPLANTATION GÉNÉRALE DU SITE



ACCÈS TOILETTES & VESTIAIRES



STATIONNEMENT



La présentation de la licence fédérale des athlètes n'est pas requise lors de l'émargement. Néanmoins, elle doit pouvoir être présentée en cas de requête.

Les dossards d'une équipe peuvent être retirés par un **membre du club** sur présentation de sa licence fédérale ou par un **autre club** sous réserve d'une procuration (papier ou dématérialisé).

En cas de changement, toute modification de la composition devra se faire au plus tard, 1 heure avant l'ouverture de l'AT, auprès de l'officiel technique référent.

Chaque responsable d'équipe (coach ou athlète) appose son nom et émarge la **composition** de l'équipe.

Les identifications des coachs (2 maximum par équipe) sont remises après émargement. Ces derniers devront revêtir une **tenue de club** durant toute l'épreuve.

En cas de **non respect des horaires** prévus sur cette présentation technique, les équipes s'exposent à :

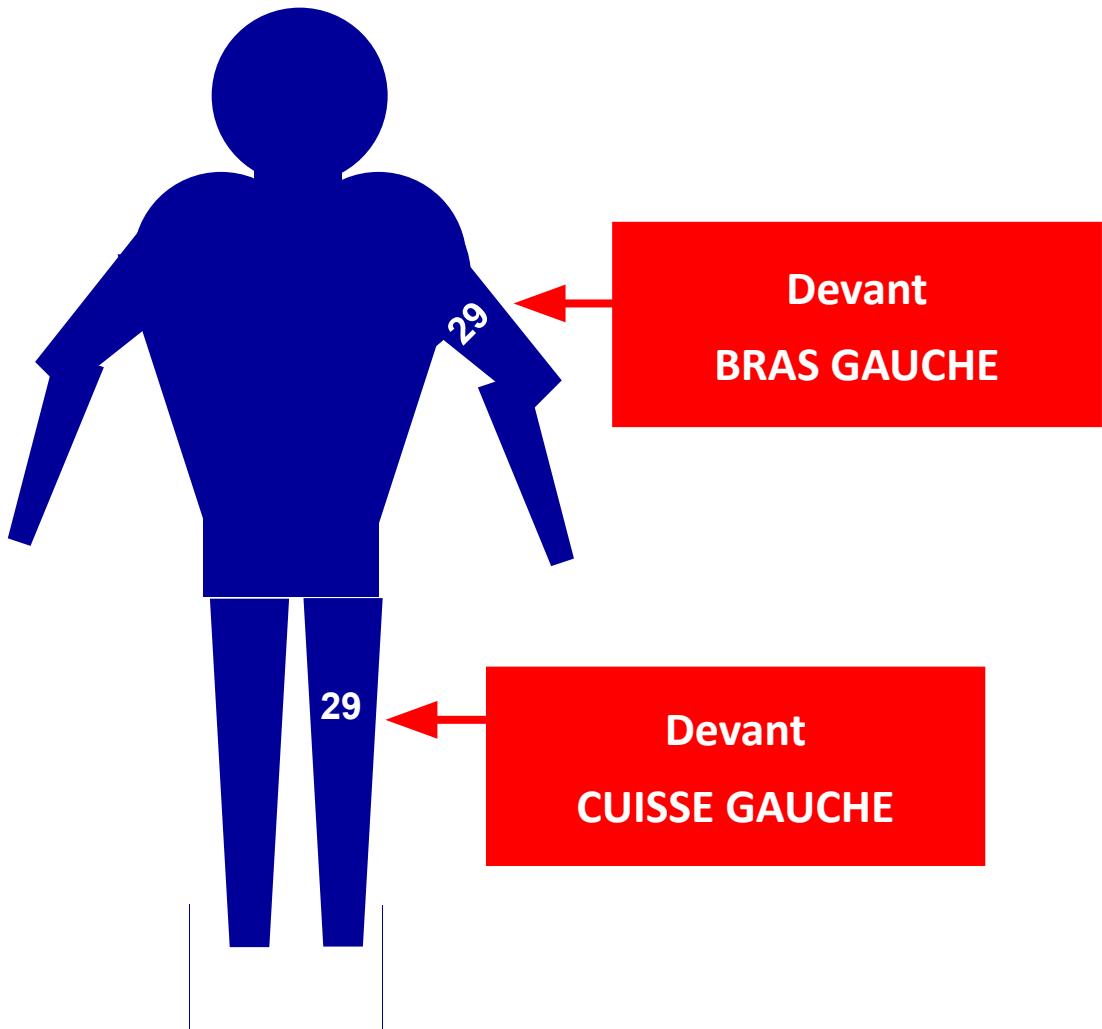
- 1^{er} retard : Appel de l'équipe **en dernière position** lors de la procédure de départ
- 2^{ème} retard : Appel de l'équipe en dernière position + **5 points** de pénalité
- 3^{ème} retard : Appel de l'équipe en dernière position +**10 points** de pénalité

Ces sanctions sont **cumulatives** sur l'ensemble des étapes de la saison.

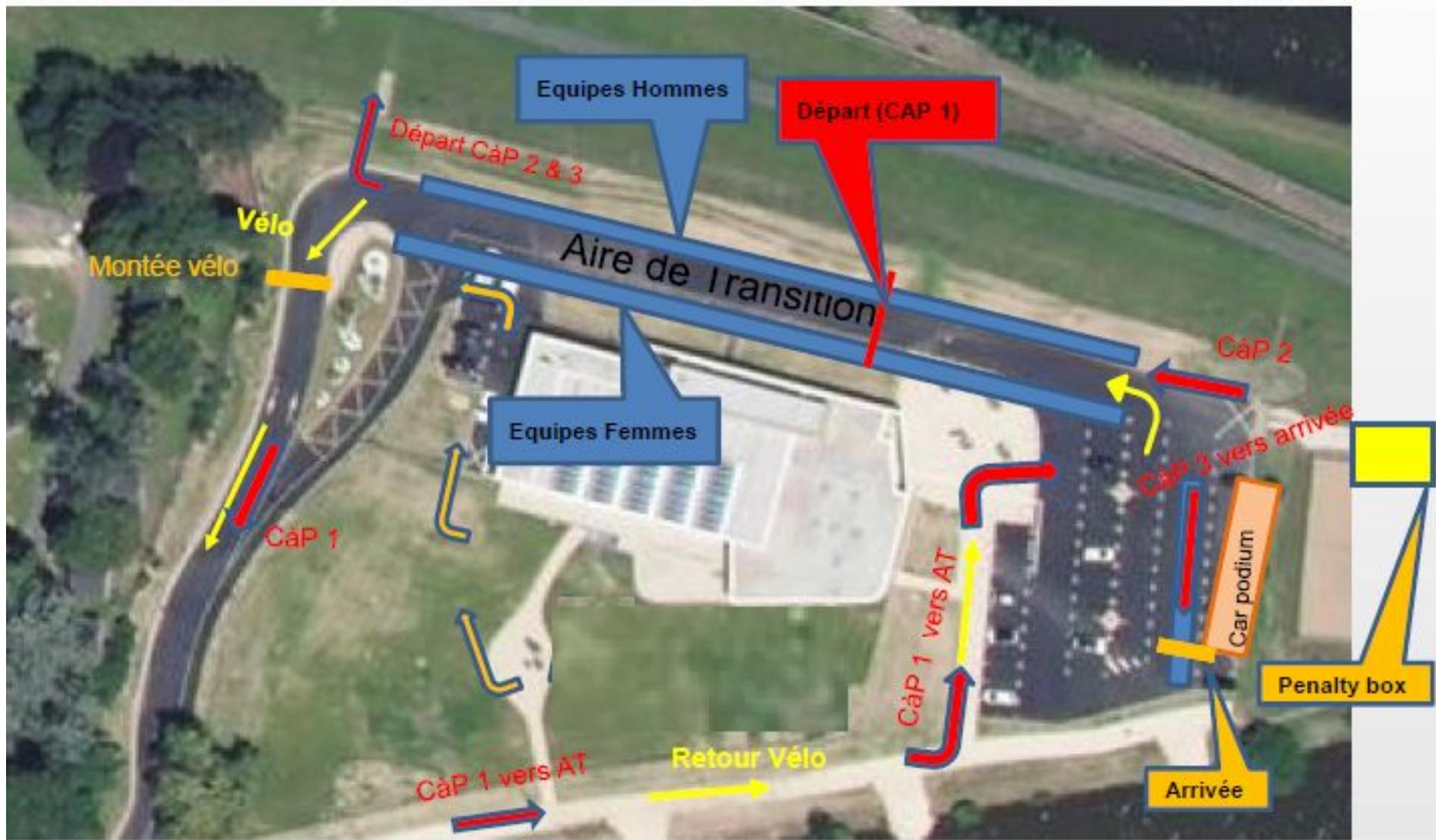
Si plusieurs équipes sont pénalisées, elles seront appelées dans l'ordre de constatation de la faute commise.

ATTENTION :
ne pas confondre
les numéros
6 et 9

**Les marquages devront être
parfaitement identifiables
de face et à l'horizontal**



AIRE DE TRANSITION



Le placement dans l'aire de départ sera réalisé de la manière suivante :

- Placement des équipes (5 athlètes maximum), les équipes sont appelées sur la ligne de départ par **ordre de classement général après la 1ère étape**
- Placement des athlètes supplémentaires **derrière**.

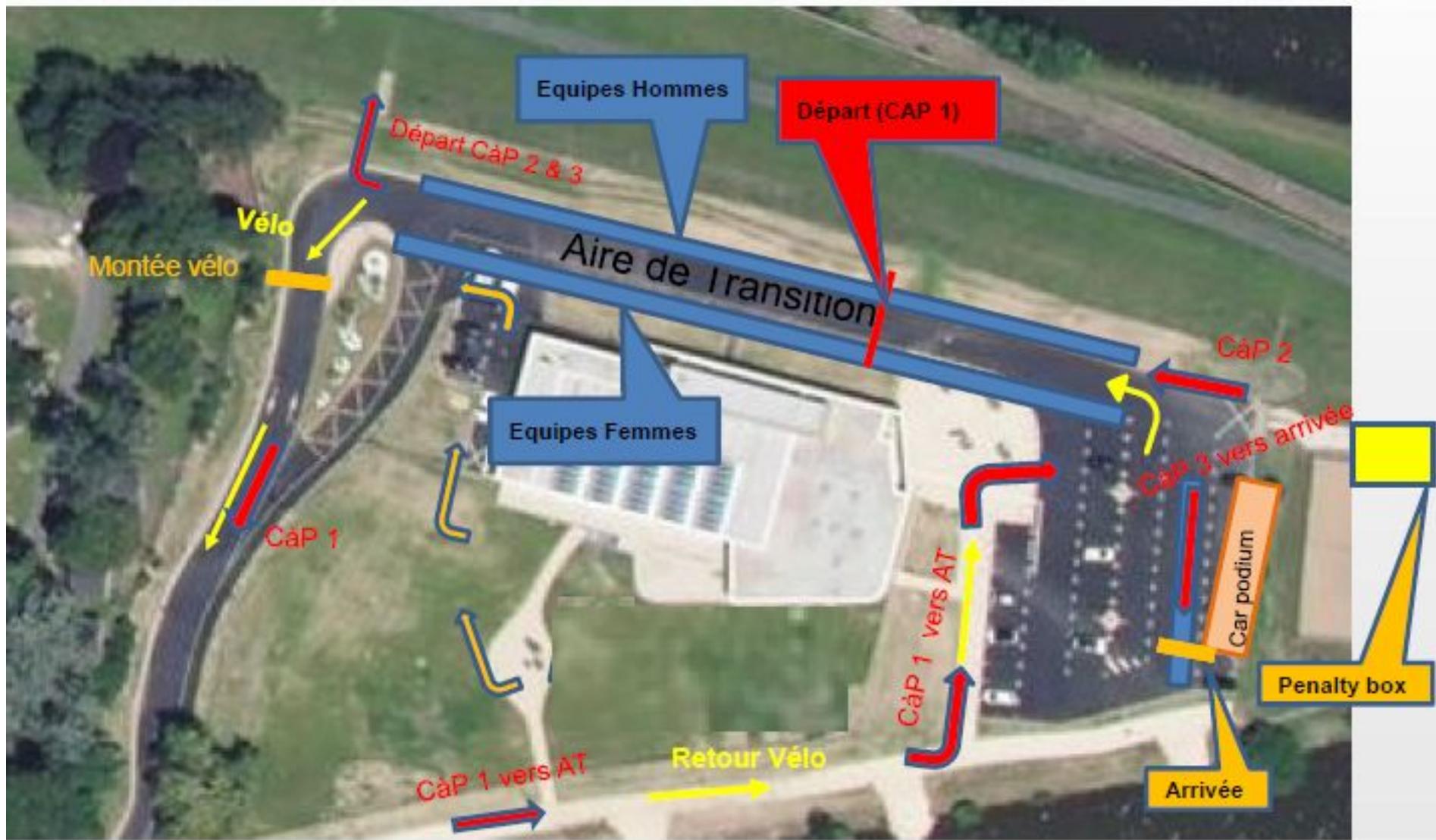


PARCOURS PÉDESTRES - CAP 1

Boucle de 3 km



TRANSITION 1 à 4



PARCOURS CYCLISTE

4 boucles de 2,3 km
(après T1 puis après T3)



PARCOURS CYCLISTE - RAPPELS RÈGLEMENTAIRES

Règle « rattrapé-éliminé »

La course étant en multi-enchainement il n'y a pas de "rattrapé-éliminé".

Aspiration-abri, drafting autorisé

Pour toutes les courses nous rappelons qu'il est interdit, pour les concurrents doublés, de prendre abri derrière les athlètes qui ont un tour de plus.

Assistance technique

L'entraide matérielle entre les concurrents identifiés comme faisant partie de l'équipe officielle d'un même club est autorisée.

Un point d'assistance est prévu sur le circuit cycliste (PIT STOP). Le matériel pouvant être déposé est le matériel servant à la réparation de crevaison et les roues. L'utilisation de matériel récupéré aux points d'assistance est autorisée pour tous les concurrents.

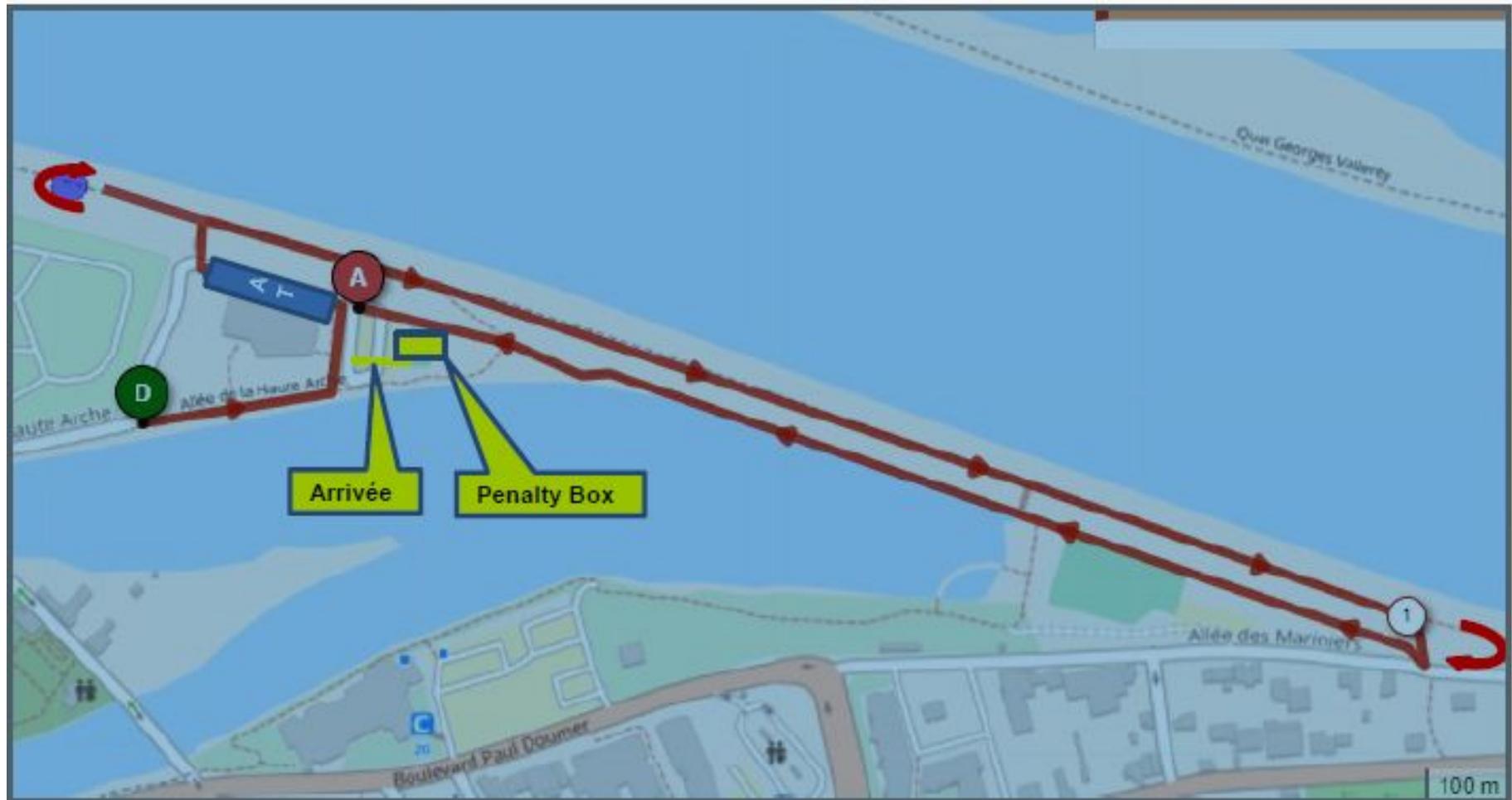
Pas de ravitaillement sur la partie cyclisme.

Pas de zone de propreté.



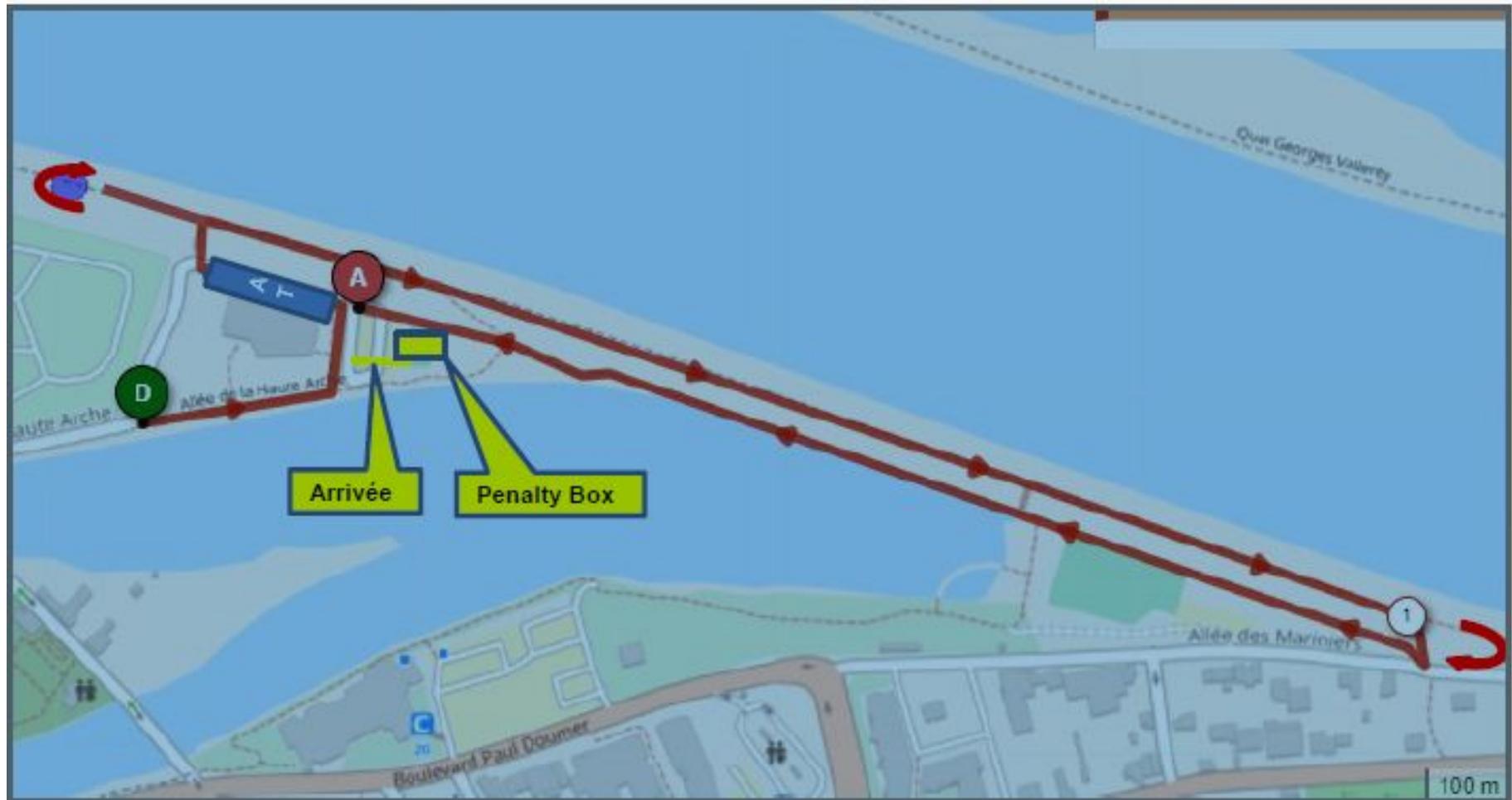
PARCOURS PÉDESTRES - CAP 2 et 3

2 km



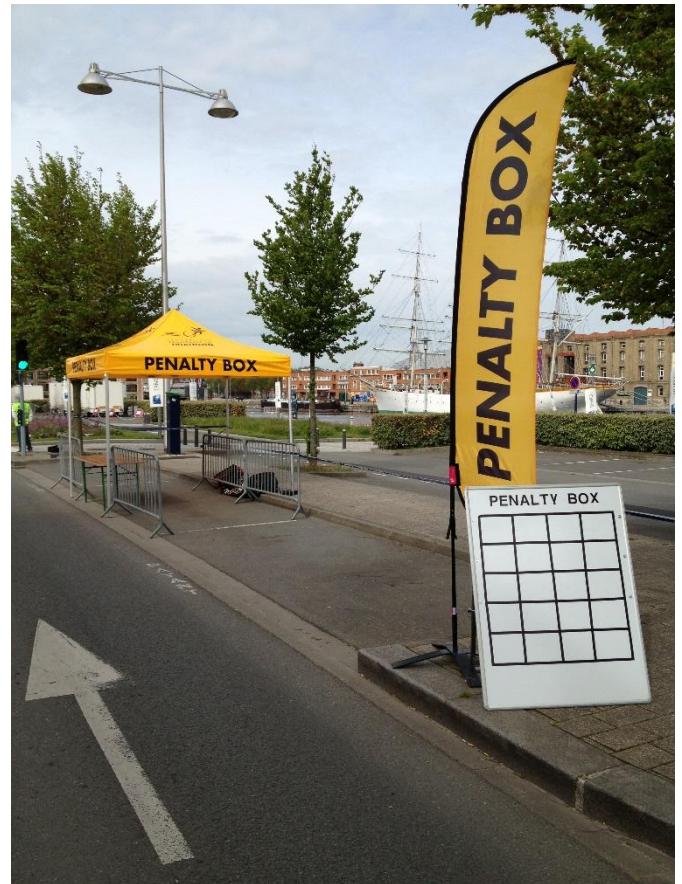
PARCOURS PÉDESTRES - CAP 2 et 3

2 km

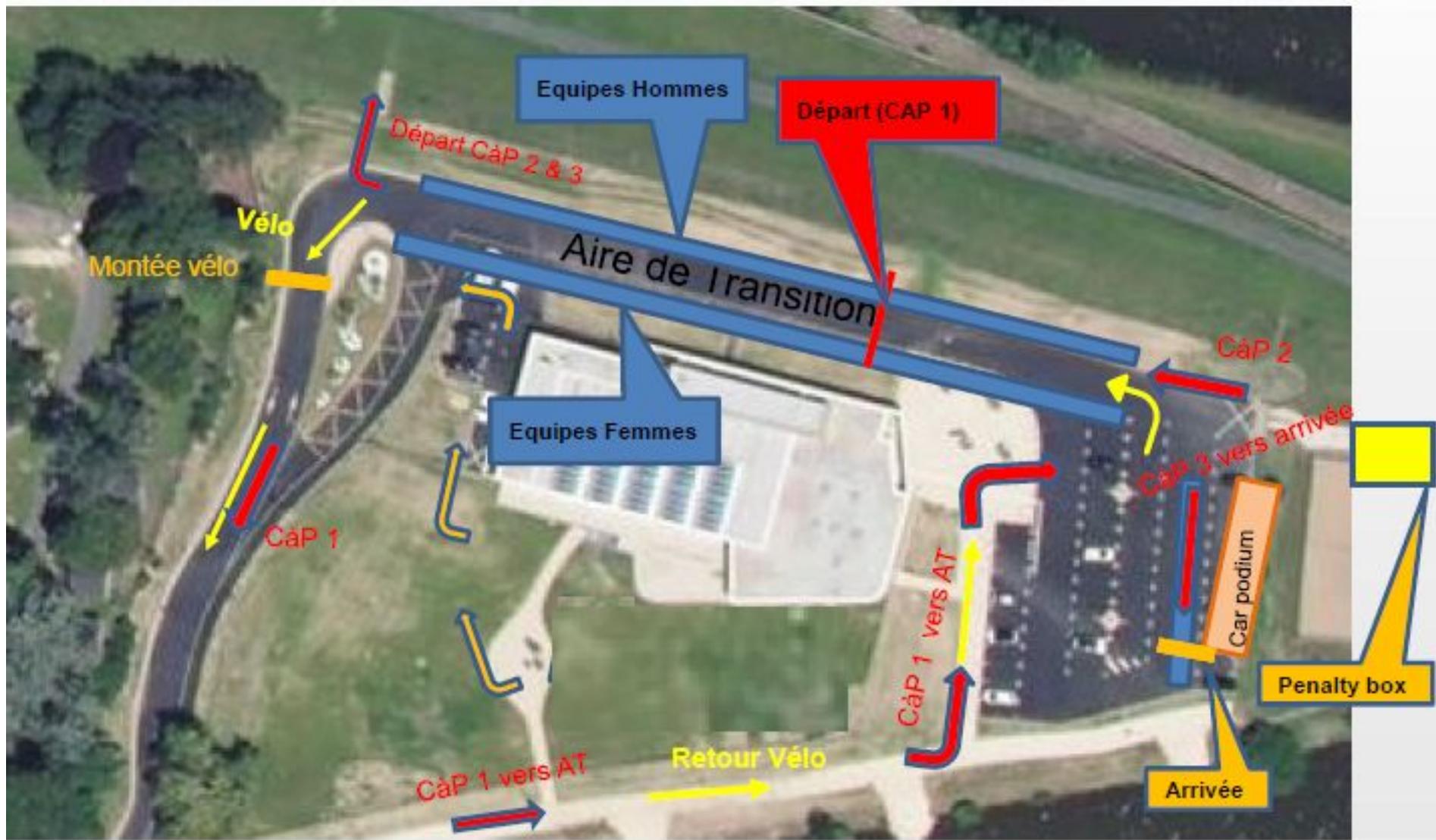


Pour **toutes les fautes commises** durant la procédure de départ, le départ, entre l'entrée et la sortie de l'aire de transition ainsi que sur la partie vélo, sur les Épreuves Nationales avec aspiration-abri / drafting autorisé.

Ces fautes feront l'objet d'une pénalité de temps exécutée (10 secondes), durant l'épreuve pédestre, dans une zone dédiée appelée « **Penalty box** » implantée dans les 500 derniers mètres du parcours.



LIGNE D'ARRIVÉE



Il est de la responsabilité des athlètes et de leurs coachs, de s'assurer d'être présents au plus tard **5 mn avant** la remise des prix de leur course.

La tenue de cérémonie doit être **identique** (haut et bas de corps) hors partenaires individuels, pour tous les athlètes de l'équipe et **identifiée** au club. La tenue de cérémonie peut être la tenue de course.

Podiums dans l'ordre du protocole

1. Les 3 premier-e-s du classement scratch de l'étape
2. Le/La 1^{er(e)} concurrent-e U23
3. Les 3 premières équipes féminines et masculines

Aucun accompagnement possible sur le podium.

S'il est diligenté par les autorités compétentes, le contrôle se déroulera
A LA PISCINE MUNICIPALE

Modalités administratives

- Se munir d'une pièce d'identité et accompagné de son chaperon;
- Les athlètes «mineurs» doivent être accompagnés d'un adulte.



PARTENAIRES

PARTENAIRES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON



PARTENAIRES DE L'ORGANISATION



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON